

COMMUNIQUE DE PRESSE

CMS DeBacker

Chaussée de La Hulpe 178
1170 Bruxelles
Belgique

T +32 2 743 69 96

E serge.cornet@cms-db.com

www.cms.law

Date	Le 6 février 2017
Pages	2
Sujet	Promotion au sein de CMS Belgique

CMS nomme une nouvelle associée en Belgique

Le cabinet d'avocats CMS annonce que Sophie Berg est nommée associée en Belgique à dater du 1^{er} janvier 2017. Sophie, qui a rejoint l'association en 2005, s'est dès le départ spécialisée en droit du travail et de la sécurité sociale.

Outre l'assistance dans les aspects quotidiens de la gestion des ressources humaines (engagements et licenciements, politiques de rémunération, régimes et horaires de travail, etc.), Sophie conseille des clients nationaux et internationaux dans des dossiers et des transactions complexes, tels que les restructurations (licenciements collectifs ou multiples), les aspects sociaux des opérations de fusions et acquisitions (due diligence, procédures d'information et de consultation, négociation et harmonisation des conditions de travail, suivi post-acquisition, etc.) et les négociations de conventions collectives d'entreprise. Elle a également assisté des groupes internationaux dans leur implantation en Belgique et la mise en place de leurs politiques de ressources humaines. Sophie est diplômée en droit de l'Université Catholique de Louvain (2004) et détient un Master en Etudes Européennes (Université de Gand).

A propos de cette promotion, **Tom Heremans**, Managing Partner, a indiqué : «Sophie a accompli un travail remarquable depuis son arrivée chez CMS et a contribué à la réputation reconnue de son équipe en matière de droit social. Les clients apprécient sa rigueur juridique combinée à une approche pragmatique, sa grande disponibilité et son multilinguisme. Nous sommes en outre particulièrement heureux de pouvoir accueillir une nouvelle femme au sein de notre association, prouvant l'importance que notre cabinet accorde au développement des personnes ».

- FIN -

Contact:

Serge Cornet, Operations Manager

T +32 2 743 69 96

E serge.cornet@cms-db.com

CMS

En Belgique, CMS est implanté à Bruxelles, Anvers et Luxembourg. Ses équipes comptent près de 100 avocats, dont 21 associés. Le cabinet traite l'ensemble des questions juridiques et fiscales de ses clients, en Belgique, au Luxembourg et partout dans le monde. Le cabinet belge est membre fondateur de CMS, l'organisation de cabinets d'avocats européens.

CMS, fondée en 1999, est un cabinet full-service faisant partie du top 10 sur base du nombre d'avocats (Am Law 2013 Global 100). Avec 65 bureaux dans 38 pays à travers le monde et 3.400 avocats, CMS possède une expertise établie de longue date comme conseil d'entreprises aussi bien au niveau national qu'international. CMS agit pour un grand nombre de sociétés de Fortune 500 et de FT European 500 ainsi que pour la majorité du DAX 30. En 2015, le chiffre d'affaires total s'élevait à plus d'1 milliard d'euros.

CMS offre un large éventail d'expériences dans 19 pratiques et secteurs y compris, le corporate, l'énergie, les fonds d'investissements, les sciences de la vie/ la pharmaceutique, le TMT, le fiscal, la banque et la finance, la concurrence, le commercial, la résolution de contentieux, le social, la propriété intellectuelle ainsi que l'immobilier & la construction.

Pour plus d'information, visitez www.cms.law.

Bureaux de CMS et bureaux associés: Aberdeen, Alger, Amsterdam, Anvers, Barcelona, Beijing, Belgrade, Berlin, Bogotá, Bratislava, Bristol, Bruxelles, Bucarest, Budapest, Casablanca, Cologne, Dubaï, Düsseldorf, Edinburgh, Francfort, Genève, Glasgow, Hambourg, Hong Kong, Istanbul, Kiev, Leipzig, Lima, Lisbonne, Ljubljana, Londres, Luxembourg, Lyon, Madrid, Medellín, Mexico City, Milan, Moscou, Munich, Muscat, Paris, Podgorica, Prague, Rio de Janeiro, Rome, Santiago de Chili, Sarajevo, Séville, Shanghai, Sofia, Strasbourg, Stuttgart, Téhéran, Tirana, Utrecht, Vienne, Varsovie, Zagreb et Zurich.